

Réhabilitation du collège Anne-Frank

Innovant



Le Département des Hauts-de-Seine a décidé de réhabiliter le collège Anne-Frank, oeuvre de l'architecte Jean Nouvel, afin de répondre aux exigences des bâtiments d'enseignement secondaire et à son engagement en matière de politique écologique. Ce projet entraînera une indisponibilité du collège durant toute la durée des travaux, qui auront lieu entre l'été 2021 et la rentrée 2023.



Assurer le meilleur service aux habitants



#DépartementInnovant



Un aménagement adapté pour le collège provisoire

Au cours de ces deux années de travaux, le Département des Hauts-de-Seine mettra à disposition de la communauté scolaire un lieu temporaire, sur lequel des modules seront préconstruits. Le chantier consistera principalement en des travaux d'aménagement de la zone, de terrassement et de réalisation de fondations, avant une phase de montage des modules et de leur aménagement intérieur.

Le bâtiment provisoire, situé à proximité immédiate du collège existant, permettra de conserver un lien avec le gymnase qui continuera d'être utilisé par les élèves. Il pourra accueillir jusqu'à 410 élèves et sera implanté sur le site sportif du Parvis de la Bièvre, annexe du stade municipal Georges-Suant et mis à disposition par la ville d'Antony pour l'occasion. L'ensemble des services quotidiens nécessaires au bon fonctionnement (livraison, restauration, CDI, service de la vie scolaire...) seront aménagés.

L'équipe en charge de la conception et de la réalisation est composée de l'Atelier Dutrevis Architectes et de Bouygues Construction IDF Ouvrages Publics.

Deux particularités au projet

• Un accès piétonnier

Un cheminement uniquement accessible aux élèves et au personnel permettra d'accéder à l'entrée principale située au niveau du rond-point de la rue Henri-Fabre.

Le Département des Hauts-de-Seine aménagera un accès de service et logistique à l'arrière du bâtiment, via la rue Georges-Suant.

• Un cadre exceptionnel et protégé

Le projet a pris en compte le fonctionnement et la biodiversité de la réserve naturelle régionale du Bassin de la Bièvre qui se trouve à proximité.

Pour cela, le Département des Hauts-de-Seine travaille en collaboration avec la Région Île-de-France, les deux co-gestionnaires de la réserve que sont la LPO (Ligue de protection des oiseaux) et le SIAAP (Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne), et la ville d'Antony, pour permettre l'accueil de la communauté scolaire dans ce cadre environnemental et paysager d'exception.



Vue aérienne du projet

Les travaux seront effectués, de jour, du lundi au vendredi, de 7h30 à 17h, sauf les jours fériés.

Conscient que ce chantier, riverain de votre lieu d'habitation ou d'activité, va entraîner une gêne momentanée et des nuisances, sachez que nous nous efforcerons de limiter autant que possible le dérangement.

Calendrier prévisionnel

> Octobre 2020

Installation du chantier

> Hiver 2020/2021

Terrassement / Aménagements zone entrée rue Fabre / Fondations

> Printemps 2021

Installation des modules / Aménagements des intérieurs et de la cour

Les deux années de travaux du collège Anne-Frank achevées, la communauté scolaire réintégrera ses locaux entièrement rénovés pour la rentrée 2023. Le collège provisoire sera alors cédé à la ville d'Antony, pour « un euro symbolique », afin de lui permettre à son tour la réalisation des travaux de réhabilitation de l'école Anatole-France.

Pour toute information vous pouvez
contacter le pôle Éducation, Sports et Construction/
direction des Bâtiments du Département des Hauts-de-Seine :

Tél. : 0 806 00 00 92 (service gratuit + prix appel)
ou en ligne sur : contact.hauts-de-seine.fr

Assurer le meilleur service aux habitants

